Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 9 juillet 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers : Serge Gauthier, Serge Villeneuve, Yvon Lambert, Claude Joubert et Michel Bergeron.

Absence motivée : Françoise Giroux

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale

#### ► ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Appel des conseillers, conseillère
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 juin 2012.
- 5. Parole à l'assistance
- 6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire Voir feuille de plénière
  - 6.5 Des conseillers, conseillère

### 7. Finances

- 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 8662 à 8686 au montant de 64 389.03 \$ et les prélèvements numéro 862 à 870 au montant de 2 258.84 \$ et adoption des comptes à payer au 30 juin 2012 au montant de 1 047.65 \$et des salaires payés pour un montant de 15 238.18 \$.
- 8. Correspondance
  - 8.1 Voir tableau des correspondances
- 9. Suivi des dossiers
- 10. Avis de motion
- 11. Résolutions
  - 11.1 Adoption de l'état des activités financières au 30 juin 2012.
  - 11.2 Dépôt des écritures de journal de janvier à juin 2012.
  - 11.3 Acceptation des primes de comité pour les membres du conseil avril, mai et juin 2012.
  - 11.4 Nomination d'un représentant pour la bibliothèque.
  - 11.5 Autorisation des dépenses pour l'installation de la colonne Morris.
  - 11.6 Remplacement du matériel informatique à la bibliothèque.
  - 11.7 Subvention d'aide à l'immobilisation pour les bibliothèques.
- 12. Varia
- 13. Questions posées par les membres
- 14. Levée de l'assemblée

# **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller, Michel Bergeron, déclare l'assemblée ouverte à 19h32.

# 2012-07-099 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yvon Lambert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### 2012-07-100 Approbation du procès-verbal du 11 juin 2012

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 juin 2012 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

# ► PAROLE À L'ASSISTANCE

### **►** <u>RAPPORT</u>

### - De l'inspecteur en bâtiment

Lecture du rapport de l'inspecteur

#### - <u>De l'inspecteur municipal</u>

Préparé le module pour sable au parc.

Enlevé les mauvaises herbes et passé le rotoculteur.

Lavé la station et débloqué la vanne de brassage.

Problème avec le camion à ordures et recyclage : réparé le réservoir de diesel, problème de filage. Allé à Ottawa avec le camion.

Coupé un arbre tombé à la desserte nord.

Installation de la Colonne Morris

Brûlé les branches et commencé à égaler le terrain pour semer.

Daniel a prit 1 semaine de vacances.

# - Du directeur des incendies

1, 2, 3, 4 et 5 Juin : Congrès des chefs pompiers à Rimouski.

26 Juin : Pratique. Allé brûler les branches d'une cabane à castor sur le terrain de Jean-Yves Hamel à la Montée Villa. 7 pompiers présents

# - Du maire

Voir feuille de plénière.

# - Des conseillers

Voir rapport.

# 2012-07-101 Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 juin 2012 et des salaires payés pour un montant de 15 238.18 \$

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-06-2012 AU 30-06-2012) payés par les chèques numéros 8662 à 8686 au montant de 64 389.03 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 862 à 870 pour un montant de 2 258.84\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747). Salaires du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2012 : 15 238.18 \$.

Adopté à l'unanimité.

### Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

# **►** CORRESPONDANCE

Voir tableau des correspondances.

### **► SUIVI DES DOSSIERS**

### **2012-07-102** Adoption de l'état des activités financières au 30 juin 2012.

Reporté à une séance ultérieure.

# <u>2012-07-103</u> <u>Dépôt des écritures de journal de janvier à juin 2012.</u>

Reporté à une séance ultérieure.

# 2012-07-104 <u>Acceptation des primes de comité pour les membres du conseil – avril, mai et juin 2012.</u>

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent participer à des réunions de

travail de comités autres que celles les réunions mensuelles

et extraordinaires;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett accepte de payer le montant de 390.00\$ pour des primes payables aux membres du conseil pour les réunions autres que les réunions mensuelles et extraordinaires du

conseil pour les mois d'avril, mai et de juin 2012.

Adopté à l'unanimité.

## 2012-07-105 Nomination d'un représentant pour la bibliothèque.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett nomme Françoise Giroux

représentante de la bibliothèque et responsable du comité de la

bibliothèque.

Adopté à l'unanimité.

### <u>Autorisation des dépenses pour l'installation de la colonne Morris.</u>

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à faire

le paiement des dépenses de la main-d'œuvre et des matériaux pour l'installation de la colonne Morris, au montant de 4 547,41 \$ avant

taxes.

Adopté à l'unanimité.

### **<u>2012-07-107</u>** Remplacement du matériel informatique à la bibliothèque.

ATTENDU QUE le programme SIMBA du ministère de la Culture, des

Communications et de la Condition féminine (MCCCf) du Québec accorde des subventions pour l'acquisition de matériel informatique pour les

responsables de bibliothèques;

ATTENDU QU' un montant maximal de 1 000 \$ avant taxes est

demandé pour ces acquisitions;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu :

QUE la municipalité de Fassett en fasse la demande;

QUE la municipalité de Fassett s'engage à débourser 50% du montant de la

facture;

ET QUE le conseil municipal de Fassett autorise le maire, Michel Rioux et la

Directrice générale, Diane Leduc à signer tous documents pour et au

nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

### 2012-07-108 Subvention d'aide à l'immobilisation pour les bibliothèques

ATTENDU QUE le ministère de la Culture, des Communications et de

la Condition féminine (MCCCF) du Québec donne des

subventions d'aide à l'immobilisation;

ATTENDU QUE les locaux actuels de la bibliothèque datent des années

1950 avec des tuiles au plancher qui sont usées;

ATTENDU QUE l'éclairage du local avec des lumières de 300 watts

consomment beaucoup d'énergie et dégagent de la

chaleur;

ATTENDU QUE les stores qui sont brisés laissent passent beaucoup de

chaleur dans la pièce;

|   | ATTENDU QUE                                     | les murs d'une couleur foncée auraient avantage à être repeints d'une couleur plus accueillante;                                      |
|---|---|---|
|   | ATTENDU QU'                                     | un montant maximal de 14 000 \$ avant taxes est demandé pour ces travaux;   |
|   | Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu : |   |
|   |   | aseil municipal de Fassett s'engage à débourser un montant<br>nal de 7 000.00\$ avant taxes, soit un montant de 50% du coû-<br>avaux. |
|   | Adopté à l'unanimité. <u>Varia</u>              |   |
|   |   |   |
|   | 2012-07-109                                     | Levée de l'assemblée  |
| 20h55 Il est proposé par Serge Gauthier que la présente assemblée soit et est levée |   |   |
| Adopté à l'unanimité.   |   |   |
|   |   |   |
|   |   |   |
|   |   |   |
|   |   |   |
|   |   |   |
|   | Michel Rioux                                    | Diane Leduc   |

Directrice générale

Président d'assemblée